

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **mercredi 11^e jour de décembre deux mille treize**, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre La Salle, maire

Madame Isabelle Marsolais, conseillère
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller
Monsieur Claude Mercier, conseiller
Monsieur François Leblanc, conseiller
Madame Josyane Forest, conseillère

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Sophie Racette, conseillère, étant absente.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté, par courrier recommandé, à chacun des membres du Conseil le 29^e jour de novembre 2013.

Résolution n^o 403-2013

Ordre du jour

Il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

Budget 2014

Avis public – Certificat

La secrétaire donne lecture de l'avis public qui stipule qu'une séance spéciale a lieu le 11 décembre 2013, pour l'adoption des prévisions budgétaires, pour l'année 2014.

Elle fait aussi lecture de son certificat attestant qu'une copie a été affichée aux endroits désignés pour les avis publics, le 29^e jour de novembre deux mille treize ainsi que publié dans le bulletin municipal Le Jacobin, dans l'édition de février 2014.

Prévisions budgétaires

Année 2014

Article 954-1 du Code municipal

Les membres du Conseil étudient les prévisions budgétaires, à savoir :

REVENUS :

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	3 020 669,00 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	848 000,00 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	161 900,00 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	13 000,00 \$
AUTRES (licences-permis-amendes & pénalités)	262 000,00 \$
AUTRES SERVICES (loyers, intérêts et divers)	108 381,00 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	- \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	125 912,00 \$
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	87 344,00 \$-
AFFECTATION DE SURPLUS	27 914,00 \$

TOTAL DES REVENUS

4 480 432,00 \$

DÉPENSES :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	883 836,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	707 815,00 \$
TRANSPORT	988 686,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 131 644,00 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	12 000,00 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT	166 974,00 \$
LOISIRS ET CULTURE	545 479,00 \$
SERVICE DE LA DETTE :	
- Remboursement capital	340 505,00 \$
- Remboursement intérêt	175 086,00 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	246 600,00 \$
CONCILIATION A DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	718 193,00 \$-

TOTAL DES DÉPENSES	4 480 432,00 \$
---------------------------	------------------------

Évaluation imposable totale	344 505 660,00 \$
Évaluation non-imposable	34 406 500,00 \$
Évaluation des immeubles non-résidentiels	27 781 641,00 \$
Pourcentage du niveau du rôle d'évaluation par rapport à la valeur réelle	100 %
Facteur comparatif	1.00

Taux des taxes 2014

Taux de la taxe foncière - résiduelle	0.74 \$	du 100.\$
Taux de la taxe foncière - non-résidentiel	1.045 \$	du 100.\$

Tarification pour services municipaux - Résidentielle

Eau	générale	170.00 \$	unité
	piscine	50.00 \$	unité
Egout		156.00 \$	unité
Matières résiduelles		191.00 \$	unité
Recyclage-environnement		60.00 \$	unité

Résolution n° 404-2013

Budget 2014

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que les prévisions budgétaires pour l'année 2014 soient fixées à **4 480 432,00 \$**.

Résolution n° 405-2013

Rôle de perception***Publication du sommaire du budget 2014***

Municipalité de Saint-Jacques

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

QUE la directrice générale soit tenue de dresser un rôle de perception en incluant les taxes de compensation aqueduc, égout, ordures et d'une taxe spéciale décrétées par règlements;

QUE le propriétaire pourra payer les taxes foncières et les compensations municipales suivant les modalités du règlement numéro 45-2000;

QUE les avis publics, requis par la Loi, soient donnés;

QUE le sommaire du budget soit publié à l'intérieur du bulletin municipal « Le Jacobin », (Article 957 du Code municipal), édition de février 2014.

Résolution n° 406-2013
Programme triennal d'immobilisation
Année 2014-2015-2016
Municipalité de Saint-Jacques

Il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que le programme triennal d'immobilisations, pour les années 2014, 2015 et 2016, soit accepté, à savoir :

2014

ADMINISTRATION	
• Informatique - équipement	10 000,00 \$
• Porte Mairie	10 000,00 \$
VOIRIE	
• Infrastructure Pavage	197 000,00 \$
• Achat tracteur	2 600,00 \$
• Achat de scie aqueduc	12 000,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
• Réfection usine épuration	400 000,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
• Habits de combat	5 000,00 \$
PARC ET TERRAIN DE JEUX	
• Achat d'une surfaceuse à glace	20 000,00 \$
TOTAL :	<u>656 600,00 \$</u>

2015

ADMINISTRATION	
• Informatique - équipements	10 000,00 \$
VOIRIE	
• Pavage	350 000,00 \$
• Mobilier urbain	10 000,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
• Amélioration du Centre culturel et du Vieux-Collège	150 000,00 \$
TOTAL :	<u>520 000,00 \$</u>

2016

ADMINISTRATION	
• Informatique - équipements	15 000,00 \$
VOIRIE	
• Pavage	200 000,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
• Usine d'épuration	100 000,00 \$

PARC ET TERRAIN DE JEUX

- Projet patinoire

100 000,00 \$

TOTAL :

415 000,00 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS.

Résolution n° 407-2013

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 19 h 06.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Pierre La Salle
Maire